



MOUVEMENTS SOCIAUX ET GROUPES D'INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES : LA MONDIALISATION POLITIQUE SELON LES ACTEURS DE LA « SOCIÉTÉ CIVILE MONDIALE »

Simon PERRAULT et Guillaume JACQUES
Chercheurs associés à la Chaire MCD

Conférence publique prononcée dans le cadre du cycle de conférence de la Chaire MCD à l'Université du Québec à Montréal au local A-5020 – 15 avril 2004.

Mouvements sociaux et groupes d'intérêts économiques : la mondialisation politique selon les acteurs de la « société civile mondiale »

La recherche dont nous vous présentons les résultats participe d'un projet plus vaste intitulé *Inflexion du discours néolibéral et politisation de l'espace mondial*¹. Ce projet proposait d'analyser l'interdiscursivité des acteurs politiques sur la scène mondiale et de vérifier l'hypothèse de l'inflexion « sociale » de ce discours économiciste autour de 1995. Notre tâche était de se pencher sur les acteurs non-gouvernementaux : les groupes d'intérêts économiques et les mouvements sociaux que l'on a maintenant pris l'habitude de nommer altermondialistes. Nous avons donc sélectionné trois groupes d'intérêts économiques (ICC², BIAC³ et WEF⁴) et cinq ONG⁵, une pour chacun des mouvements que nous identifions comme définissant l'histoire des mouvements sociaux, depuis la première génération avec le mouvement ouvrier (représenté par l'ICFTU⁶), à la deuxième génération avec le mouvement des femmes (MMF⁷), le développementalisme (Oxfam International) et l'environnementalisme (FOE⁸),

¹ Subvention ordinaire de recherche du CRSH (2001-2004)

² *International Chamber of Commerce*

³ *Business and Industry Advisory Committee to the OECD*

⁴ *World Economic Forum*

⁵ Nous adoptons une conception englobante d'ONG. Ainsi, nous sommes conscients qu'Oxfam est plus précisément une OCI (organisation de coopération internationale), que l'ICFTU est plus précisément une « confédération de syndicats », etc.

⁶ *International Confederation of Free Trade Unions*

⁷ *Marche mondiale des femmes*

⁸ *Friends of the Earth*



CONFÉRENCES DE LA CHAIRE MCD – AVRIL 2004

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie
<http://www.chaire-mcd.ca/>

à la troisième génération avec les mouvements citoyens (ATTAC⁹). Le corpus, composé de huit sous-corpus d'environ 100 000 mots, fut collecté à partir des sites Internet de ces groupes. Ce choix a eu comme conséquence de limiter l'étendu sur le temps du discours à analyser¹⁰. En effet, puisque l'Internet est un médium relativement récent, la plupart des textes qui s'y trouvent le sont aussi, du moins dans le cas des groupes sélectionnés. Le corpus ne remontant pas avant 1995, il nous est devenu impossible de vérifier l'hypothèse de l'inflexion : sans sous-corpus antérieur à 1995, nous n'avions pas de base comparative. Notre tâche devint donc celle de peindre un portrait des représentations politiques véhiculées par les acteurs non-gouvernementaux sur la scène délibérative mondiale de 1995 à 2002, mais encore plus de 1998 à 2002. Or, analyser ce portrait est frustrant... car il apparaît surtout comme monochrome. En effet, tous les groupes, y compris les groupes d'intérêts économiques, disent en grande partie la même chose. Le sens commun selon lequel la mondialisation se joue entre deux camps *diamétralement* opposés ne trouve pas confirmation dans notre corpus. Tous veulent plus de démocratie... ce qui, soit dit en passant, pourrait aller dans le sens de l'hypothèse de l'inflexion sociale du discours néolibéral. Le discours analysé ne témoigne pas de l'opposition classique entre le socialisme et le libéralisme. Une telle opposition se manifesterait toujours si les groupes d'intérêts économiques adoptaient encore un discours que l'on pourrait simplement qualifier de *free-market conservative*, le discours de la « main invisible » pour dire les choses rapidement. Mais ce n'est pas le cas. Le néolibéralisme de la deuxième moitié des années 1990 semble avoir été motivé par une prise de conscience des échecs amenés par ses excès durant les années 1980 ou, du moins, une prise de conscience du besoin d'adopter un autre discours de légitimation. Une telle opposition pourrait aussi se manifester si nous avions sélectionné un groupe anti-capitaliste comme la CLAC (Convergence des luttes anti-capitalistes). Mais, par définition pourrait-on dire, les groupes anti-capitalistes ne participent pas à l'espace délibératif mondial émergent, du moins pas à celui qui s'institutionnalise autour des organisations internationales (OI), un espace qui se veut fondamentalement réformiste.

⁹ Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens

¹⁰ Il a également eu comme conséquence le choix de collecter un corpus en anglais. Ce choix s'est imposé étant donné que certains groupes n'offraient que trop peu de discours en français et que l'analyse de discours en plus d'une langue n'est pas méthodologiquement recommandée.



La première partie de notre présentation va donc se concentrer sur l'homogénéité du discours des acteurs non-gouvernementaux sur la mondialisation politique. Autrement dit, nous vous présenterons le discours de la *bonne gouvernance*, idéaltype d'un horizon politique consensuel. En deuxième partie, nous reviendrons sur ce discours idéaltypique pour y apporter les nuances qui s'imposent. Car si tous les groupes analysés sont tendanciellement libéraux, qui oserait prétendre que « L'ICC et ATTAC, c'est du pareil au même ». Déjà, dire qu'ATTAC s'inscrit dans une tendance libérale, c'est peut-être aller un peu loin. Nous proposerons donc une typologie de ces différentes conceptions de la mondialisation politique selon qu'elles tendent davantage vers le modèle stato-centriste ou celui de la gouvernance. Mais avant les arbres, la forêt.

L'ère de la bonne gouvernance

La question centrale de la philosophie politique classique est celle du « meilleur régime ». Si cette question conserve toujours de sa pertinence, ce n'est toutefois qu'à l'intérieur d'un horizon beaucoup plus restreint, la modernité ayant déplacé la frontière du légitime de telle façon que la métaphysique et l'inégalité politique se retrouvent désormais, irrémédiablement semblerait-il, dans le camp de l'illégitime. La question du meilleur régime posée par une philosophie *post-métaphysique* au politique *normativement égalitaire* s'est longtemps articulée autour de l'opposition entre libéralisme et socialisme. Depuis la défaite du socialisme en tant qu'adversaire imposant le respect, la question fondatrice de la philosophie politique équivaut à celle de la meilleure forme de démocratie, voire la meilleure forme de démocratie *libérale*. Plus précisément encore, le meilleur régime en serait un où règne la *bonne gouvernance*. Mais la bonne gouvernance est moins un régime qu'une façon de faire de la politique, l'idéal normatif de l'activité politique, et ce pour tous les acteurs, gouvernementaux ou non. Certes, il n'y a pas *une* définition de la bonne gouvernance. Dans notre corpus, l'accent est tantôt placé sur une de ses dimensions, tantôt sur une autre. Et différentes OI vont en donner différentes définitions. L'ONU nous semble cependant bien résumer ce qui traverse le discours dont est constitué notre corpus lorsqu'elle décrit la bonne gouvernance à partir de huit traits caractéristiques : la participation, la règle de droit, la transparence, la réactivité (*responsiveness*) [grosso modo le fait de ne pas faire la sourde oreille], la recherche du consensus, l'équité et l'inclusion, l'efficacité et, finalement,



l'imputabilité (*accountability*)¹¹. La théorie de la bonne gouvernance, développée d'abord par la Banque mondiale au début des années 1990, implique un « pilotage pragmatique des pouvoirs »¹². Mais cette théorie n'est plus l'apanage d'organisations technocratiques en quête de légitimité. En reprochant aux OI de ne pas être elles-mêmes conformes aux normes qu'elles imposaient, la critique de la mondialisation néolibérale a elle aussi fait sien le discours de la bonne gouvernance. Les critiques ne s'adressent donc pas tant à ce qui est dit, mais à qui le dit. Tout ce beau monde, mondialistes comme altermondialistes, étant plus ou moins d'accord sur les idéaux politiques, l'opposition concerne avant tout les acteurs légitimes pour les mettre en oeuvre. Cette politique se réduirait donc, comme le dit Marcel Gauchet au sujet de la « politique des droits de l'homme », à « faire la lumière sur les manquements au corps de normes autour duquel s'organisent l'accord et le débat général »¹³, l'écart entre l'être et le devoir être de la bonne gouvernance étant perçu simplement comme un « mal », « un scandale appelant correction immédiate »¹⁴.

L'article 91 de l'*Acte de l'Amérique du Nord Britannique* de 1867, article qui dresse la liste des pouvoirs du gouvernement fédéral canadien, ne fait pas mention de « bonne gouvernance », mais de « bon gouvernement ». Bien que cette occurrence de « bon gouvernement » ait donné lieu à de multiples débats au sujet de son sens précis¹⁵, sa portée centralisatrice est généralement admise. Après tout, la responsabilité du bon gouvernement n'est-elle pas identifiée comme incombant à *un* gouvernement en particulier? Or, c'est justement la centralisation du pouvoir régulateur au sein du gouvernement national, sous la forme de la législation, que le discours de la bonne gouvernance remet en question. La gouvernance apparaît donc comme une tentative de réponse à la question politique centrale de la mondialisation : « comment gouverner sans gouvernement? ». Lorsque la Marche mondiale des femmes répète vouloir « une organisation politique mondiale non monolithique », elle exprime le souhait qu'il soit possible de gouverner sans gouvernement. Autrement dit, qu'il soit possible de gouverner dans l'égalité. Ce passage du « bon gouvernement » à la « bonne gouvernance »

¹¹ United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific, « What is good governance? », en ligne : <http://www.unescap.org/huset/gg/governance.htm> (consulté le 8 avril 2004).

¹² Jean-Pierre Gaudin, *Pourquoi la gouvernance?*, Paris, Presses de la FNSP, 2002, p. 30.

¹³ Marcel Gauchet, « Quand les droits de l'homme deviennent une politique », in *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, 2002, p. 337.

¹⁴ *Ibid.*, p. 357.

¹⁵ Cf. W. H. McConnell, *Commentary on the British North America Act*, Toronto, Macmillan, 1977, p. 136-159.



serait le signe d'une démocratie qui récuse l'inégalité la structurant depuis deux siècles en cherchant à créer un pouvoir diffus ou, du moins, *multicentré*; une gouverne de *réseau*, sans hiérarchie, voire sans verticalité.

Mais quelle pourrait bien être l'autorité d'un tel système lorsque celui-ci se construit justement par la négation de la légitimité d'installer l'autorité en *un* lieu, lieu que la tradition politique moderne identifiait comme l'*État*? Ce système, dans son ensemble, n'est-il pas voué à l'illégitimité? La réponse est oui, en tant qu'il est *institué*. Ce système est donc appelé à toujours se réinventer, à une institution continue de lui-même. Car, comme nous l'avons déjà souligné, dans la logique de la bonne gouvernance en réseau, c'est l'*activité* politique, une activité en *interaction*, qui est légitime, non le régime, non le système ou le réseau. Et si la légitimité de l'activité politique exige qu'elle soit en interaction, c'est que l'autorité qui assure cette légitimité ne saurait être *incorporée*, propriété de quelqu'un ou de quelques-uns¹⁶. L'autorité moderne, dont la bonne gouvernance pousse la logique, serait le fait de *tous, égaux devant la loi*, ce que l'on nomme l'*isonomie*. Autrement dit, ce serait les droits humains. Mais comme le démontre brillamment Marcel Gauchet, « les droits de l'homme ne sont pas une politique »¹⁷. Marx déjà, dans une critique qui, ô ironie, n'est pas sans rappeler celle d'Edmund Burke¹⁸, reprochait aux droits humains leur caractère formel, abstrait, qui les limitent au cloisonnement des monades¹⁹. Dans ses travaux sur la démocratie et le totalitarisme, Claude Lefort refusa cette thèse marxienne sur la base que les droits de l'homme établiraient des rapports transversaux entre les individus²⁰. Gauchet répond que la thèse de Lefort, qui est celle qu'adoptent les tenants de la bonne gouvernance, ne nous « dit rien de la forme que vont revêtir ces rapports et de la configuration sociale d'ensemble qui va en naître. Davantage, ajoute-t-il, il est impossible de penser et de gouverner ces

¹⁶ Nous nous inspirons ici de Claude Lefort et de sa conception de la démocratie comme régime où le lieu du pouvoir est « vide », ce qui signifie justement qu'il ne peut être *incorporé*. Cf. Claude Lefort, *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard, 1981. De l'illégitime de l'incorporation à l'illégitime de l'institutionnalisation, il y aurait un déplacement caractéristique de la « démocratie contre elle-même ».

¹⁷ Marcel Gauchet, « Les droits de l'homme ne sont pas une politique », *Le Débat*, 3, juillet-août, 1980; repris dans Marcel Gauchet, *La démocratie contre elle-même*, *op. cit.*

¹⁸ Edmund Burke, *Réflexions sur la Révolution de France*, trad. de l'anglais par Pierre Andler, Paris, Hachette, 1989, orig. 1790.

¹⁹ Cf. Karl Marx, *La question juive*, trad. de l'allemand par Jean-Michel Palmier, Paris, Union générale d'éditions, 1968, orig. 1843.

²⁰ Cf. Claude Lefort, « Droits de l'homme et politique », *Libre*, 7, Payot, 1980, p. 3-42; repris in Claude Lefort, *L'invention démocratique*, *op. cit.*, p. 45-83.



résultantes du point de vue des droits »²¹. Nous serions ainsi promis à « l'impuissance collective »²², plongés dans la production d'« une société dont le dessein global échappe à ses membres »²³.

Empruntant un autre chemin que celui de Gauchet, Michel Foucault aussi nous éveille aux conséquences non voulues d'une critique qui cible l'autorité instituée en tant que telle. C'est ce qu'illustrerait le passage de la *souveraineté* à la *gouvernementalité*, de la politique du *Prince* de Machiavel à l'*anatomy-politique* et la *biopolitique* contemporaines, alors que s'installe une société de contrôle qui, loin de contredire la critique de la domination, s'alimente de celle-ci²⁴. Et lorsque les valeurs liées au contrôle comme la sécurité, l'efficacité, la performance et le perfectionnement, pour ne nommer que celles-là, sont à ce point intériorisées dans la culture qui est la nôtre, on ne voit pas très bien comment une critique de l'autorité instituée nous engagerait dans la voie de l'« émancipation ». Tout cela pour dire que l'autorité de l'isonomie ne fait pas des enfants forts... à moins que ses enfants ne soient pas ceux que l'on pense. En effet, le néolibéralisme semble très bien s'en accommoder. Les groupes altermondialistes aimeraient bien qu'une organisation politique ait de l'autorité sur l'économie mondiale... en autant qu'elle ne soit pas vraiment autoritaire. L'ICC, elle, n'a pas peur de désigner l'autorité. Dans notre corpus, elle est seule à dire de certaines organisations qu'elles ont une « autorité » légitime : l'OMC, les OI et, bien sûr, l'ICC elle-même.

Cette distinction entre l'ICC et les autres groupes nous invitent à se pencher sur les divisions au sein de notre corpus. Ainsi, la prochaine section présente trois modèles idéaltypiques construits à partir de l'analyse de ce corpus, trois différentes conceptions de la mondialisation politique selon qu'elles tendent davantage vers une logique stato-centriste ou une logique de gouvernance. Il nous semble pertinent de mesurer la politisation de l'espace mondial à l'aune d'une conception classique de la politique moderne, la politique stato-centriste – le pouvoir de l'État sur une population circonscrite à un territoire dont les frontières sont assurées par la force de l'armée et à l'intérieur desquelles l'individu

²¹ Marcel Gauchet, « Avant-propos », in *La démocratie contre elle-même*, op. cit., p. XII-XIII.

²² Marcel Gauchet, « Quand les droits de l'homme deviennent une politique », in *La démocratie contre elle-même*, op. cit., p. 330.

²³ *Ibid.*, p. 381.

²⁴ Cf. Michel Foucault, « La « gouvernementalité » », in *Dits et écrits*, vol. 3, Paris, Gallimard, 1994, p. 635-657 et *De la gouvernementalité : Leçons d'introduction aux cours des années 1978 à 1979* (coffret deux cassettes), Paris, Seuil, 1989.



faisant partie de cette population est reconnu comme citoyen, sujet de droit – dans la mesure où, d'une part, la remise en cause de la centralité de l'État-nation-territorial se trouve au cœur de la mondialisation politique et, d'autre part, aucun des groupes dont nous étudions le discours ne suggère de se défaire de l'État, tous reconnaissant sa nécessité²⁵. Dès lors, la question du rôle de l'État dans la gouvernance des « enjeux globaux » (environnement, pauvreté, terrorisme, etc.), des enjeux qui *imposent* une approche dépassant les limites de l'ordre international d'après-guerre, éclaire de façon particulière la configuration politique mondiale émergente.

Trois conceptions de la politisation de l'espace mondial

Premier modèle (ATTAC, MMF, ICFTU)

ATTAC

Lorsque ATTAC fait mention de mondialisation, c'est avant tout de « mondialisation corporative » ou « néolibérale », de laquelle il faudrait distinguer la mondialisation tout court. Cette autre mondialisation non corporative est un possible qui requiert avant tout de « lutter » « contre » la mondialisation actuelle. Cette opposition sous la forme de la « résistance » et de la « protestation » cible le trop grand pouvoir des « dominants », des corporations, démesure responsable des effets néfastes de la mondialisation. Elle cible également cette propension des OI à incarner les intérêts des dominants. Il est donc, selon ATTAC, « à la fois impératif et urgent de démocratiser les OI et de s'assurer qu'elles fonctionnent de manière transparente ». Plus précisément, « la gouvernance des OI doit être fondamentalement réformée en faveur d'un développement durable et équitable ». Si les OI doivent aller dans ce sens, c'est qu'il s'agit des « demandes d'une population plus attentive, déterminée à exiger une vraie démocratie et une nouvelle justice économique et sociale ». Cependant, ATTAC en appelle aussi à exercer de la « pression » sur les « gouvernements nationaux », à « agir à tous les niveaux ». D'ailleurs, une part importante du discours d'ATTAC est consacrée à relativiser l'idée du retrait de l'État. En effet, bien qu'il ne fasse pas de doute que le pouvoir de l'État ait diminué sous l'impact de la libéralisation et de la financiarisation de l'économie, ATTAC rappelle que les États n'ont « jamais cessé » de « jouer un rôle décisif dans les champs politique et économique » et qu'ils sont

²⁵ D'ailleurs, il semble de plus en plus à la mode de parler du « retour de l'État nation », signifiant par là le retour à une politique davantage centrée sur la protection de l'espace stato-national que sur l'ouverture des frontières caractéristique du « globalisme ». Pour un exemple d'une telle ligne de pensée, cf. John Ralston Saul, « The collapse of globalism: And the rebirth of nationalism », *Harper's Magazine*, mars 2004, vol. 308, no 1846, p. 33-43.



toujours «responsables de l'application des normes internationales » : après tout, ce sont les États qui confèrent du pouvoir aux OI. Plus que cela, l'État aurait un «rôle à jouer » dans la «résistance » au « marché mondial des capitaux » et aux « politiques néolibérales ». Mais «il n'est pas question de lutter contre la mondialisation en tant que telle, au nom d'une quelconque défense rétrograde de la souveraineté nationale, [...] mais plutôt d'opposer à la mondialisation impérialiste un autre projet mondial d'émancipation, de démocratie, de liberté et d'égalité ». En somme, si ATTAC reconnaît la nécessité de l'État, le rôle qu'elle lui confère en fait une composante d'un hypothétique système dont on ne peut tout simplement dire qu'il serait stato-centriste.

Marche mondiale des femmes (MMF)

Lorsque la Marche mondiale emprunte le vocable « *globalisation* », c'est avant tout pour «dénoncer » l'« impact négatif » de la « mondialisation des marchés » ou « néolibérale » sur les « populations ». Car la mondialisation des marchés est en même temps celle de « la pauvreté et [de] l'exclusion », l'exacerbation des inégalités (hommes/femmes, riches/pauvres). Les femmes (et les enfants) s'avèrent particulièrement touchées par les « excès du capitalisme », mais leur « voix » n'est pas écoutée. Il faut donc faire « résonner » cette voix dans les lieux de « résistance ». À cette fin, la Marche mondiale des femmes préconise la « création d'un véritable réseau féministe mondial s'exprimant d'une voix commune », un « mouvement de résistance » promouvant les demandes des femmes afin de « forcer » la main aux « décideurs ». Selon la MMF, l'État, dans sa fonction législative, a un rôle de premier plan à jouer afin d'alléger cet impact puisqu'il en va du « bien commun ». Plutôt que d'« abdiquer face à la dictature du marché », l'État « doit adopter des mesures concrètes » en vue d'éliminer la pauvreté, les inégalités, mais aussi la violence contre les femmes et la discrimination sous toutes ses formes, ce que « demande » et redemande la MMF. Le hic, c'est que la mondialisation « re-localise le pouvoir à distance des gouvernements ». Cependant, la Marche est d'avis que « les mouvements sociaux, en équipe avec l'État, peuvent civiliser les excès du capitalisme » et contribuer à « repenser radicalement » les OI et les « boys' clubs » que sont le Forum économique mondial, le G8, le G20 et l'OCDE. Selon la MMF, « toute organisation disant servir les gens devrait être démocratique, transparente et responsable auprès de corps législatifs soumis à des chartes, des pactes, des conventions et des protocoles internationaux garantissant les droits humains et l'égalité entre les sexes ». Ces



CONFÉRENCES DE LA CHAIRE MCD – AVRIL 2004

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie
<http://www.chaire-mcd.ca/>

organisations doivent également s'ouvrir à une « participation authentique des femmes au niveau de l'élaboration, de l'application et de l'évaluation des politiques ».

La MMF s'apparente à un mouvement *grass roots* dans la mesure où elle accorde une importance marquée à la « démocratie participative », mais paradoxalement elle demande à l'État qu'il « intervienne activement afin de renforcer » la dimension participative de la démocratie²⁶. Aussi bien ATTAC que la Marche mondiale des femmes adoptent cette position qui emprunte à la fois à un stato-centrisme en bonne et due forme et à la logique « *bottom up* » caractéristique des mouvements *grass roots*.

International Confederation of Free Trade Unions (ICFTU)

Selon « la voix des travailleurs » - c'est ainsi que se présente l'ICFTU - la mondialisation travaille pour l'instant « contre » les « travailleurs », identité qui dans son discours s'avère équivalente à celle de « citoyen ». Afin de renverser la vapeur, « les syndicalistes doivent participer activement et de façon efficace au débat international de façon à ce que les corporations, les gouvernements et les OI entreprennent un dialogue sur les droits des travailleurs, les problèmes sociaux et les responsabilités de la mondialisation », des responsabilités que les gouvernements et les corporations doivent assumer. Ce dialogue permettrait de palier le manque de représentation des intérêts des travailleurs au sein des institutions politiques, de faire contre poids à la trop grande influence des entreprises privées. Il s'agit en somme d'« approfondir la culture de la démocratie » et de « reconduire » à l'échelle internationale le compromis social caractéristique de l'État providence, lequel, selon l'ICFTU, sous-tend le marché, est nécessaire à son bon fonctionnement. C'est d'ailleurs en ce sens que l'ICFTU fait partie du modèle davantage stato-centriste. Néanmoins, cette confédération de syndicats adhère aux principes de la « bonne gouvernance » qu'elle considère « essentiels » au bon « fonctionnement des institutions politiques internationales et nationales ». Afin de providentialiser la mondialisation, l'ICFTU propose d'une part l'adoption d'une *Clause sociale* par laquelle les droits fondamentaux des travailleurs chapeauteraient la mondialisation et, d'autre part, une collaboration accrue entre l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation internationale des travailleurs.

²⁶ Serait-ce la dépendance financière de la MMF à l'égard de l'« État » québécois qui l'amène à multiplier les demandes auprès de l'État?



Deuxième modèle (FOE, Oxfam)

Ce deuxième modèle, auquel nous associons Friends of the Earth et Oxfam, est toujours critique de la mondialisation néolibérale, mais fait moins appel à l'État et davantage à une nouvelle forme de gouvernance mondiale, durable et équitable. Il se distingue du premier modèle en ce que l'accent est plutôt placé sur la démocratisation du système multilatéral que sur celle de l'État nation. Ce deuxième modèle se distingue également du premier en promouvant la reconnaissance des organisations de la « société civile », et non pas tant les individus citoyens, comme interlocuteurs légitimes du dialogue politique. Dans cette perspective, les individus citoyens ne se font entendre sur la scène mondiale que dans la mesure où ils consentent à ce que les ONG parlent en leur nom.

Friends of the Earth (FOE)

Friends of the Earth utilise peu le vocable « *globalisation* ». Cependant, un tiers des occurrences renvoie à la synapse « *neoliberal economic globalisation* », laquelle il faut « défier » (*challenge*) afin de « faire campagne » pour des « sociétés durables » (*sustainable societies*). Le « défi » d'un tel projet de société s'avère déjà de taille. Or, la mondialisation économique néolibérale, en « quête de profit » peu lui importe ses « impacts négatifs sur les peuples de la terre et leur environnement », ne fait qu'« accentuer » ce défi en augmentant la « pauvreté », l'« exclusion », les « inégalités » de toutes sortes, « l'instabilité économique » et, surtout, en faisant un « usage excessif des ressources ». Selon FOE, il est impératif de « réduire » cet usage, ce pourquoi nous avons besoin d'une nouvelle économie, « flexible, juste et durable », une économie de « diversité », de « subsidiarité » et d'« ouverture ». Or, la démocratie est « essentielle » à l'avènement d'une telle économie. Seule la démocratisation des processus décisionnels peut réellement « assurer que les corporations transnationales et les institutions internationales soient responsables auprès de la population ». Elle pourrait de plus contribuer à ce que les « traités multilatéraux sur l'environnement, le développement, la santé, le travail et les droits humains ait préséance sur le commerce ». Cependant, tous ne sont pas égaux dans ce processus de démocratisation. En effet, FOE fait reposer la légitimité de sa participation à la table de négociation sur la base de son savoir et de son expertise. En ce sens particulier, cette organisation ne diffère pas tellement des corporations transnationales dont elle souhaite atténuer l'influence. Entre la « société



CONFÉRENCES DE LA CHAIRE MCD – AVRIL 2004

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie
<http://www.chaire-mcd.ca/>

civile » et les ONG censées la défendre, il y a un écart. Lorsque Friends of the Earth parle de la « société civile », l'exclusion des intérêts des citoyens et de leur participation à la politique mondiale est mise de l'avant. Lorsqu'il est question des ONG, ces obstacles deviennent secondaires. L'accent est plutôt placé sur le « travail de recherche, d'élaboration de politiques, de pression et de communication » accompli par les ONG.

Oxfam International

Oxfam aussi utilise peu le vocable de « *globalization* ». Peut-être est-il trop chargé d'une opposition dont cette organisation développementaliste cherche à se distancer? En effet, de tous les groupes dont nous avons analysé le discours, Oxfam est probablement le plus concordataire, position qu'illustre sa campagne pour le commerce équitable. Certes, Oxfam se range du côté de ceux qui « protestent » contre les « impacts négatifs » de la mondialisation et le caractère « non démocratique » des OI. Cependant, pour Oxfam, la mondialisation des échanges s'avère porteuse d'un énorme « potentiel » de « réduction de la pauvreté », raison pour laquelle l'ONG refuse de lui tourner le dos et, comme les groupes d'intérêts économiques, se prononce contre un retour à l'« isolationnisme ». Malheureusement, ce potentiel serait gaspillé par le refus des « gouvernements des pays riches » et des corporations transnationales de « répartir » (*spread*) la richesse générée par la mondialisation, refus d'une « juste part » de ses « bénéfices » pour les « pays pauvres ». En particulier, c'est l'inégalité de l'« accès aux marchés » que dénonce Oxfam. Selon cette ONG qui a clairement un penchant pour les slogans, « *Globalization without equity isn't global* ». Le projet d'Oxfam est celui d'une « mondialisation inclusive ». Sa réalisation requiert « un nouvel ordre commercial mondial, fondé sur de nouvelles approches aux droits et responsabilités et un engagement *to make globalisation work for the poor* » – ce qui se traduit à la fois par « faire travailler » et « faire fonctionner la mondialisation pour les pauvres ». En outre, Oxfam « cherche activement à ce que les organisations internationales développent un système de consultation plus efficace », réforme qui doit « dominer l'ordre du jour ». Mais Oxfam ne croit pas que la mondialisation puisse devenir plus inclusive en n'apportant des réformes qu'aux structures politiques. Il faut aussi infléchir les cultures vers une prise de conscience de leur mondialité. En ce sens, Oxfam fait la promotion de la *citoyenneté mondiale*. La bonne gouvernance ne suffit pas, encore faut-il être de « bons citoyens du monde », ce qui signifie agir de manière socialement



responsable, à l'échelle globale, et ce dans la vie de tous les jours. Cette conception de la citoyenneté met toutefois l'accent sur la responsabilisation individuelle plutôt que sur l'action collective davantage caractéristique des discours du premier modèle.

Troisième modèle : les groupes d'intérêts économiques (ICC, BIAC, WEF)

International Chamber of Commerce (ICC)

L'ICC, il n'est pas surprenant de le constater, mentionne encore davantage les « bénéfiques » de la mondialisation que ne le fait Oxfam. Et encore une fois, il est question de « répartir » ces bénéfices au « monde entier ». Mais l'ICC se situe néanmoins dans le camp de ceux qu'Oxfam nomme les « globaphiles », ceux qui estiment que la mondialisation « *already works for the poor* ». Difficile de prétendre faire partie d'un autre camp lorsque l'on signe un texte intitulé « *Growth is good for the poor* ». Et le ton de l'ICC est certes plus autoritaire : « *All countries can and must participate in the gains from globalization* » (nous soulignons). Ainsi, il leur importe de « créer des outils pour accroître la capacité des pays en voie de développement à s'intégrer à l'économie mondiale »... et prendre part à la pêche miraculeuse. La clé de cette croissance au bénéfice de tous? Non pas le « laissez faire », mais une saine gestion de la mondialisation, ce qui implique de palier le manque d'articulation cohérente entre les OI : « *Global markets require global rules, and a balance between freedom and rules needs to be achieved for the smooth functioning of the market economy and the good management of globalization* ». Or, l'ICC précise qu'elle n'a pas l'intention de dicter ces règles aux OI. Ces règles doivent être le fruit d'un processus « démocratique ». À cet effet, elle encourage le « dialogue » avec toutes les « parties prenantes » (*stakeholders* ou ceux qui ont un intérêt en jeu) : les gouvernements nationaux, les OI, les représentants du monde des affaires, les « ONG responsables », etc. Bref, tout acteur politique est un *stakeholder*. Si en théorie on pourrait considérer tous les individus comme des *stakeholders*, en pratique ce ne sont que les groupes, les « *stakeholder groups* », qui peuvent dialoguer et partager leurs intérêts. De plus, la participation à ce partage ne repose pas sur la volonté des acteurs à y participer, leur intérêt pour le monde commun, mais sur les intérêts qu'ils ont *en jeu*. Ainsi, selon la problématique, certains *stakeholders* sont considérés plus importants que d'autres, puisque leurs intérêts sont davantage en jeu, plus « direct ». Il sera alors question de « *key* » *stakeholders*, les acteurs avec lesquels il importe d'établir des « relations » et des « partenariats », comme le partenariat entre



l'ICC et l'ONU ayant donné naissance au *Global Compact*. Si tous doivent participer à l'élaboration des règles du commerce mondial, le rôle d'application de ces règles revient toutefois au « système multilatéral de l'OMC ».

Business and Industry Advisory Committee to the OECD (BIAC)

Le discours du BIAC n'est pas sans rappeler celui de l'ICC. Pour le représentant du monde des affaires auprès de l'OCDE, il faut « promouvoir » les « bénéfiques » « économiques » et « sociaux » de la mondialisation, à la fois cause et effet d'une « croissance durable » (*sustainable growth*), et s'assurer qu'ils profitent à « tous les pays » et à la « population en générale ». BIAC reconnaît que les « craintes » au sujet de l'« impact » de la mondialisation sur les « économies domestiques » et les « communautés locales » sont « souvent légitimes ». C'est pourquoi les gouvernements des pays membres de l'OCDE doivent se doter d'une « *national globalisation strategy* », c'est-à-dire un « *policy framework* » construit pour « promouvoir les bénéfices de la mondialisation et alléger ses effets sociaux négatifs », ces deux dimensions s'avérant « essentielles » à la réalisation d'une « croissance durable ». Une part importante de ces politiques cadres est la préservation de filets de sécurité sociale. Mais le discours du BIAC à ce sujet est en quelque sorte l'envers de celui de l'ICFTU²⁷. Car le BIAC considère qu'il est nécessaire de soumettre les services sociaux à la compétition du marché. Cette compétition garantit leur « bonne gestion » et leur « qualité », « protégeant ainsi les valeurs de l'État providence ».

World Economic Forum (WEF)

Le WEF est certainement le moins *free-market conservative* des trois groupes d'intérêts économiques. D'ailleurs, il est le seul auquel cette étiquette ne colle pas du tout. Dans le discours du WEF, comme dans les discours de l'ICC et du BIAC, la démocratisation apparaît comme condition nécessaire d'un sain environnement économique. Mais elle apparaît aussi comme un « défi » (*challenge*) fondamentalement problématique. Car, selon le WEF, nous sommes maintenant dans la « deuxième phase de la mondialisation » et « il est temps de tirer des leçons de la réalisation que certaines suppositions optimistes sur lesquelles reposaient les dix premières années du processus de

²⁷ Si les discours du BIAC et de l'ICFTU diffèrent considérablement, certains sont d'avis que leurs pratiques se ressemblent à tel point qu'ils devraient tous deux faire partie du troisième modèle.



CONFÉRENCES DE LA CHAIRE MCD – AVRIL 2004

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie
<http://www.chaire-mcd.ca/>

mondialisation ont été démenties ». Si la mondialisation est toujours porteuse d'« occasions d'améliorer le niveau de vie de millions de personnes », elle est aussi porteuse d'« anxiété » et d'« insécurité ». Plus que cela, le WEF reconnaît que « la mondialisation, lorsque laissée à sa propre logique, agrandit l'écart, aux niveaux national et international, entre ceux qui sont équipés pour en profiter et ceux qui sont laissés sur les côtés ». Il n'est donc pas question de « reléguer les gouvernements aux oubliettes », mais de « réinventer la gouvernance et de leur attribuer un nouveau rôle ». Selon le WEF, « nous avons besoin d'un système de gouvernance mondiale – non un gouvernement mondial – capable d'amplifier et de coordonner les efforts » des gouvernements, des OI, du monde des affaires et de la société civile. Sans cela, notre planète risque de courir à sa perte. Mais le WEF n'est pas dupe : il reconnaît que ce projet ne séduit pas l'« homme de la rue », et avec raison. Parallèlement à la mise en place d'un système de gouvernance mondiale, il faut donc « mondialiser la mondialisation », ce qui signifie deux choses : s'assurer d'un meilleur « partage » de ses « bénéfices » de façon à ce qu'elle « profite à tous » et ouvrir la gouvernance aux « économies de marché émergentes et [aux] pays en développement » pour que « les priorités et l'agenda de la mondialisation [ne soient pas] dictés unilatéralement par les États-Unis et l'Europe ». Et bien sûr, selon le WEF, le lieu d'élaboration de ce beau projet se trouve dans les montagnes de Davos... et d'autres forums lui ressemblant.

Nous avons donc vu trois modèles idéaltypiques, trois façons de répondre aux défis politiques que pose la mondialisation. Le premier modèle propose principalement une transformation de l'État afin de l'impliquer davantage et mieux dans les tentatives de résoudre les « problèmes globaux ». Il faudrait démocratiser l'État en réalisant une plus grande participation citoyenne à la chose publique. Cette participation accrue exigerait le développement d'une véritable culture citoyenne, ce qui devrait s'effectuer principalement au niveau local ou *grass roots*. Le deuxième modèle propose aussi une démocratisation, mais avant tout des organisations internationales. Dans ce cas, il est question de réformer les procédures de ces organisations dans le sens de la bonne gouvernance et d'y assurer une meilleure *représentativité* de la population mondiale, synonyme d'inclusion des groupes de la « société civile » aux activités des OI. Le troisième modèle s'apparente au deuxième en ce sens qu'il propose de faire reposer la politique mondiale sur un dialogue ouvert à une multiplicité d'acteurs. Il s'en distingue



en se concentrant surtout sur le rôle et les responsabilités du monde des affaires, ce qui s'accompagne d'un intérêt pour les *stakeholders* et le *leadership* plutôt que la représentativité. Dans cette optique, les leaders de la politique mondiale devraient être sélectionnés parmi les *stakeholders* d'un enjeu donné, participation politique qui requiert des membres du monde des affaires qu'ils deviennent de «bons citoyens corporatifs» en faisant preuve de «responsabilité sociale»²⁸.

Conclusion

L'impact des mouvements issus de la « société civile transnationale » est tel que les organisations internationales concèdent qu'il est désormais impossible d'en faire abstraction. Aussi ces dernières tentent-elles désormais d'associer leurs activités à celles des acteurs non étatiques. Elles cherchent le contact avec les mouvements qui les contestent, espérant ainsi «contrer leurs critiques, profiter de leur expertise, les influencer et trouver une forme de légitimité non étatique à leurs actions»²⁹. En effet, les OI invitent de plus en plus fréquemment les « représentants » de la « société civile » à participer à leurs travaux³⁰, à occuper des postes d'observateurs et même à s'impliquer dans les processus de délibération et de décision³¹. Comme le dit Jules Duchastel, «cette participation à des instances «démocratiques» peut être interprétée comme un élargissement de la démocratie. Elle peut également être comprise comme une menace aux principes fondamentaux de la représentation démocratique telle qu'instituée dans les sociétés modernes ». Cette menace, Bourque, Duchastel et Pineault la formulent comme *incorporation de la citoyenneté* :

Formée des acteurs corporatifs dans le champ des pratiques économiques et des individus incorporés dans des groupes de proximité au sein de l'espace culturel, la citoyenneté corporative [...] représente un même mouvement de dessaisissement de l'individu en tant que principe actif

²⁸ Ceci s'applique aux discours de l'ICC et du WEF, moins à celui du BIAC.

²⁹ Christian Chavagneux, «La montée en puissance des acteurs non étatiques », in Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry et Laurence Tubiani (dir.), *Gouvernance mondiale*, Paris, CAE, 2002, p. 244.

³⁰ Jan Aart Scholte, «Société civile et gouvernance mondiale », in Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry et Laurence Tubiani (dir.), *Gouvernance mondiale, op. cit.*, p. 219.

³¹ Selon le PNUD, « [p]lus de 2 150 [ONG internationales] jouissent d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, et 1 550 ont des liens avec le Département de l'information des Nations Unies » (Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport mondial sur le développement humain 2002 : Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002, en ligne : <http://www.undp.org/hdr2002/francais/hdrcomplet-f.pdf> (consulté le 20 avril 2004), p. 10). De leur côté, Jacquet, Pisani-Ferry et Tubiana avancent que 2000 ONG sont aujourd'hui accréditées à l'ONU, contre 40 en 1945 et 400 en 1970 (Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry et Laurence Tubiani, « Gouvernance mondiale : les institutions économiques de la mondialisation », in *Gouvernance mondiale, op. cit.*, p. 62).



de l'institutionnalisation politique. Les droits sont désormais revendiqués et exercés en fonction de l'appartenance à un ou des corps sociaux³².

En fait, l'espace délibératif mondial qui se met en scène autour des OI est davantage aristocratique que démocratique, une méritocratie dont le WEF s'avère exemplaire. Et c'est bien beau de faire appel à la démocratie participative, mais il y a là quelque chose d'un peu trompeur. Dans cet appel s'entrevoit une confusion entre des *procédures* démocratiques et un *régime* démocratique. Car la démocratie ne peut être que *participation*. Toujours est-elle aussi *institutionnalisation* qui circonscrit non seulement un espace d'*action* pour les participants, mais aussi un espace de *représentation* du *demos*. La particularité de la démocratie participative est d'effacer la frontière effective entre gouvernés et gouvernants, entre représentés et représentants. Mais à moins d'un retour de la culture politique des Anciens au sein d'un monde moderne, la population de la Terre ne court aucun risque de devenir le *demos* d'un régime de démocratie participative³³. L'appel à la démocratie participative, pour être davantage qu'une norme utopique permettant de mesurer la légitimité de l'activité politique ou autre chose qu'une forme de corporatisme, se doit donc d'être articulé à des structures de représentation. Or, n'est-ce pas à partir de l'État national que ces structures devraient se construire, quelles ont la meilleure chance de trouver des assises solides? Dans la mesure où la démocratie représentative moderne traverse une crise de légitimité et de confiance, cette chance semble toutefois bien mince.

Comme nous l'avons vu, de façon particulièrement éclatante avec l'ICC et le WEF, le discours de la bonne gouvernance rabaisse l'État au rang de *stakeholder*. Mais plus qu'une « relativisation de la puissance publique », la gouvernance, comme le dit Raphaël Canet, « suppose l'instauration de nouveaux modes d'élaboration des politiques publiques, centrés sur les négociations, tout comme de nouvelles manières de les mettre en œuvre, notamment par le biais de partenariats ». Du pouvoir législatif à l'ouverture de la négociation... ou du Parlement au Forum. Du pouvoir exécutif au partage des compétences du partenariat... ou du gouvernement à la gouvernance. On peut juger qu'il n'y a là que fumisterie, que poudre aux yeux pour masquer les rapports de pouvoir concrets qui structurent,

³² Gilles Bourque, Jules Duchastel et Éric Pineault, « L'incorporation de la citoyenneté », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXI, no 2, automne 1999, p. 61.

³³ D'ailleurs, il est à la fois conceptuellement et sociologiquement aberrant de parler d'un « peuple mondial ». Il ne l'est peut-être pas moins de parler d'une « société civile mondiale ».



CONFÉRENCES DE LA CHAIRE MCD – AVRIL 2004

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie
<http://www.chaire-mcd.ca/>

voire déterminent la politique mondiale. Il n'en demeure pas moins que le discours politique est *ivre* de cet idéal. À ceux dont la conception du politique accorde une place de choix aux représentations et aux valeurs, l'homogénéité de l'horizon auquel les principaux acteurs politiques de la mondialisation mesurent leurs actions a de quoi rendre perplexe. Une chance que la thèse de Fukuyama sur le « dernier homme » et la « fin de l'histoire »³⁴ est ridicule, sinon il faudrait peut-être la prendre au sérieux. Et quel est cet horizon politique consensuel sinon la « présence du rapport social à lui-même »³⁵? N'est-ce pas ce dont témoigne ce mouvement qui revendique toujours plus d'autorégulation et toujours plus de représentativité? Il y a là un désir d'immédiateté, de transparence qui témoigne de l'*hubris* le plus accompli, le narcissisme occidental : notre idéal le plus élevé serait de nous voir, de nous apparaître dans notre réalité. Mais dans un monde où seule la mise en scène médiatique permet la visibilité, de quelle sorte de réalité parlons-nous?

NOTE IMPORTANTE

Si vous désirez citer ce document, nous vous prions de bien vouloir utiliser la référence complète dans le format suivant :

Perrault, Simon et Guillaume Jacques. 15 avril 2004. « Mouvements sociaux et groupes d'intérêts économiques : la mondialisation politique selon les acteurs de la « société civile mondiale » ». *Conférences de la Chaire MCD*. En ligne.

<<http://www.chaire-mcd.ca>>.

Les idées exprimées dans ce document n'engagent que les auteurs. Elles ne traduisent en aucune manière une position officielle de la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie.

³⁴ Francis Fukuyama, *The End of History and the Last Man*, New York, Free Press, 1992.

³⁵ Gilles Labelle, « Limites du discours anti-mondialisation », *La Chouette*, vol. 5, no 1, automne 2003, p. 15.